

Moniteur Educateur (ME)

ANNEXE N°2

PROJET PÉDAGOGIQUE

**PROJET PÉDAGOGIQUE ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA FORMATION**

Table des matières

I.	Le projet pédagogique	1
I. 1	Les intentions et les Finalités spécifiques du métier de Moniteur Educateur	1
II.	Les orientations pédagogiques de la formation	3
II. 1	Les intentions pédagogiques	4
II. 2	Les intentions pédagogiques du DF1 :	4
II. 3	Les intentions pédagogiques du DF2 :	5
II. 4	Les intentions pédagogiques du DF3 :	6
II. 5	Les intentions pédagogiques du DF4 :	6
III.	Les moyens et les modalités pédagogiques pour la mise en œuvre de la formation	7
IV.	Les moyens mis à disposition des élèves et étudiants pour prendre connaissance du projet avant leur inscription en formation	9
IV. 1	Site Internet	9
IV. 2	Communication externe	10

I. LE PROJET PEDAGOGIQUE

I. 1 Les intentions et les Finalités spécifiques du métier de Moniteur Educateur

La réforme de la formation de moniteurs éducateurs encadrée par le décret du 15/05/2007, et par l'arrêté du 20/06/2007, et par la circulaire DGAS / S4A 2007/436 du 11/12/2007 a posé les principes généraux de cette formation. Depuis 2004, l'accès à la certification pour le Diplôme de Moniteur-Educateur est ouvert également par la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

Ce cadre réglementaire a redéfini, d'une part, le référentiel professionnel des compétences du Moniteur Educateur et, d'autre part, les référentiels de formation et de certification. Le diplôme d'Etat de Moniteur Educateur est un diplôme professionnel, enregistré au niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles.

Rappelons-en le contexte d'exercice et les données essentielles, au sein desquelles s'inscriront les compétences à acquérir en formation.

La filière éducative se doit, dans le respect du cadre légal et des orientations institutionnelles, de former les moniteurs éducateurs à participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale, éducative, exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective et/ou territorialisée. Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes...). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipe pluri professionnelle, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Le moniteur éducateur intervient dans des contextes variés.

Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnant dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion. Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur éducateur aide à améliorer l'adaptation sociale de ces personnes.

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Ils sont employés par les collectivités territoriales, la fonction publique et les structures privées.

L'action éducative spécialisée vise à permettre à la personne accompagnée individuellement ou en groupe de :

- restaurer ou préserver son autonomie, son intégrité physique, morale et affective ;
- développer ses capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion ;
- développer ses aptitudes à la vie sociale, économique, culturelle et politique ;
- connaître et faire valoir ses droits et ses devoirs ;
- se reconnaître et être reconnu dans sa légitimité au sein de son environnement et de la communauté nationale.

Le moniteur éducateur, pour cela, doit avoir acquis des compétences dans les domaines suivants :

- l'accompagnement social et éducatif spécialisé ;
- la participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé ;
- le travail en équipe pluri-professionnelle ;
- l'implication dans les dynamiques institutionnelles.

Le moniteur éducateur doit avoir acquis la capacité d'exercer ces compétences au sein d'une institution, d'un service et :

- d'établir une relation professionnelle avec les partenaires ;
- de situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet ;
- de s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.

II. LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique, à partir des contenus des différents domaines de formation, vise à conduire l'apprentissage, chez les apprenants, des éléments nécessaires à l'exercice de la fonction éducative. Les objectifs pédagogiques se déclinent en 3 grands axes :

1) Impulser et soutenir une démarche réflexive basée sur l'implication à partir de l'expérience de formation

- Réfléchir à ses propres aptitudes à l'autonomie, ses appartenances identitaires et sa propre intégration des normes sociales ;
- Apprendre à être responsable (valeurs morales, éthiques, et cadre déontologique) ;
- Apprendre à se situer au sein d'un collectif ;
- Apprendre à analyser ses difficultés, ses ressources dans sa relation à autrui ;
- Se doter d'outils de communication et d'expression, développer ses capacités créatives.

2) Développer des savoirs théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales

- Acquérir des connaissances en sciences humaines et sociales ;
- Développer la connaissance des problématiques des différents publics et des différentes modalités d'intervention ;
- Développer la connaissance de l'environnement politique et social de l'Action Sociale, l'intervention sociale ;
- Acquérir la connaissance du cadre juridique des différents dispositifs.

3) Construire son identité professionnelle pour l'exercice du métier de moniteur éducateur

- S'impliquer dans les dynamiques institutionnelles et dans le travail en équipe pluri professionnelle ;
- Analyser son positionnement professionnel ;
- Elaborer son projet professionnel.

Ces axes de progression constitutifs d'un parcours de professionnalisation, s'inscrivent dans une dynamique d'alternance, visant à :

- Expérimenter les contours de son métier afin de trouver sa juste place dans le travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Etre respectueux de la personne et des groupes humains rencontrés ;
- S'appuyer sur des connaissances théoriques, techniques et relationnelles adaptées aux personnes accompagnées et aux particularités des situations vécues ;
- Etre capable d'évaluer son intervention et les besoins de l'utilisateur ;
- Etre Co-acteur de la mise en œuvre de projets d'action éducative réalistes et évaluables au niveau individuel ou collectif.

Les objectifs pédagogiques vont se décliner et s'opérationnaliser pour un public d'apprenants en Formation Initiale et en Formation Continue ou en Apprentissage, tout en intégrant dans une pédagogie différenciée les publics bénéficiant de la VAE.

Cette formation se déroule sur deux années, distinctes dans leurs contenus et objectifs afin de structurer le passage d'une posture d'apprenant à celle d'un professionnel en devenir.

Le parcours de formation s'élabore au sein d'une dynamique *d'alternance intégrative* qui privilégie la mise en cohérence entre apports théoriques, étape du parcours de professionnalisation et mise en situation professionnelle.

II. 1 Les intentions pédagogiques

950 heures sont servies au Centre de Formation et référencées sous 4 domaines de formation suivants :

- ⇒ DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé : 400 heures ;
- ⇒ DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé : 300 heures ;
- ⇒ DF3 : Travail en équipe pluri professionnelle : 125 heures ;
- ⇒ DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles : 125 heures.

Les Domaines de Formation proposent des apports et des outils théoriques et méthodologiques, qui seront ensuite déclinés à la fois sous forme de travaux dirigés, d'ateliers ou de séquences formatives en autonomie ou en formation ouverte ou/et à distance. Les apports théoriques, issus de plusieurs champs disciplinaires permettent la constitution d'un socle de connaissances. Ce socle est nécessaire à l'élaboration de la pensée et de l'action sollicitée dans le cadre de mise en situation réelle (formation en situations professionnelles lors de la formation pratique) ou lors de travaux dirigés.

II. 2 Les intentions pédagogiques du DF1 :

Les intentions pédagogiques du DF1 sont construites en lien direct avec les indicateurs de compétences DC1 pour donner les moyens au moniteur éducateur d'instaurer une relation, aider à la construction de l'identité et au développement des capacités, assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique, animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service, concevoir des activités de groupe.

La première semaine de formation vise à promouvoir une sensibilisation aux connaissances des métiers du social, à l'histoire du travail social et plus particulièrement celui de moniteur-éducateur.

La participation au forum des métiers organisés avec la filière TISF permettra aux apprenants de rencontrer des métiers et des structures dans lesquelles ils peuvent être amenés à exercer leur future fonction. Ces éléments sont constitutifs du socle commun des formations en travail social.

Le travail d'élaboration sur les pratiques d'accompagnement des actes de la vie quotidienne implique des connaissances dans différentes disciplines en sciences humaines, des espaces de réflexion, de ré-interrogation du sens de l'action et de sa posture professionnelle.

Des enseignements en physiologie, psychologie du développement, psychologie sociale, sociologie, anthropologie, pédagogie, droit des personnes, philosophie sont dispensés afin de contribuer à affermir un socle de connaissances pluridisciplinaires.

C'est à partir de l'observation que le moniteur éducateur pourra développer des compétences pour prendre en compte les besoins et attentes des personnes auxquelles il s'adresse. Une démarche de sensibilisation à l'observation suivie d'apports méthodologiques et de Travaux Pratiques d'analyse de situations s'inscrit comme éléments déterminants pour nourrir ses compétences et savoir se positionner dans l'action éducative.

L'activité éducative en institution s'exprime dans la vie quotidienne. Ce temps de vie quotidienne dans ses composantes éducatives est retracé et réinterrogé dans le cadre d'un séminaire en transversalité avec la filière Educateur-Spécialisé. Cette dimension de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ne peut être pensée et mise en œuvre qu'en lien avec la dimension éthique qui vient s'articuler sur le modèle pédagogique décliné précédemment. Des séances de travaux dirigés permettent l'exploitation de cette dimension clinique et éthique à travers des vignettes cliniques issues des champs de l'intervention sociale et médico-sociale.

Une attention particulière est portée sur le développement de la participation des personnes accompagnées à des séquences de formation. Cette démarche est mise en œuvre sous la forme de témoignages et d'action de formation dans des séquences de formation d'approfondissement sur le handicap sensoriel, l'autisme. Une journée de formation sur site est réalisée en Maison d'Accueil Spécialisée.

II. 3 Les intentions pédagogiques du DF2 :

Elles s'inscrivent dans le développement de compétences relié à la participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé. Des connaissances sur la notion et sur la démarche de projet et ses déclinaisons (projet associatif, d'établissement, individuel...) sont déployés au niveau théorique et avec des professionnels moniteurs éducateurs pouvant témoigner de leur fonction et de leur pratique sur ce champ d'intervention (référént, coordinateur). Des apports méthodologiques d'élaboration de projet, de sa mise en œuvre et de son évaluation seront également enseignés et mis en application dans le cadre de TD et de réalisation de projet de stage, projet d'activité. Le moniteur éducateur doit comprendre le contexte politique et territorial dans lequel s'inscrit le projet. Cet axe vient s'articuler avec le DF4.

Le moniteur éducateur construit et anime des activités dans les domaines des apprentissages, des loisirs, de la culture. Des ateliers d'expression et de créativité en groupe, animés par des professionnels spécialisés en médiation éducative, sont organisés dont le parti pris pédagogique est celui de renforcer chez chacun ses aptitudes relationnelles et d'améliorer ses relations inter personnelles. Il s'agit également de dépasser certaines difficultés, d'acquérir des techniques de médiation éducatives, de pouvoir les transmettre.

II. 4 Les intentions pédagogiques du DF3 :

Les intentions pédagogiques du DF3 s'élaborent autour de deux champs de compétences qui permettent de développer chez le moniteur éducateur son inscription dans le travail d'équipe, l'élaboration et la transmission de l'information.

Aussi, les premiers ateliers en début de formation s'inscrivent dans ces objectifs avec un travail de positionnement comme « apprenant » en formation professionnelle, s'initiant à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources du Centre de Ressources Documentaires. Cette dynamique d'exploration et recherche documentaire est présente et activée à travers les temps d'accompagnement encadré et de formation en autonomie dans différents axes pédagogiques.

La question de la communication est abordée en séminaire croisant des mises en situation en TD, des apports théoriques et des outils spécialisés sur la communication: Communication Non violente, Analyse Transactionnelle, Méthodologie de l'entretien, Communication Non Verbale...

Le fil conducteur de cette séquence pédagogique est de proposer aux apprenants des références et des supports de communication lui permettant d'adapter son intervention aux publics accompagnés et aux cadres d'intervention.

Les étudiants/stagiaires doivent se doter de méthodes pour rédiger un écrit professionnel en tenant compte de sa nature, du but recherché et du destinataire. Dans ce sens, l'objectif est de situer sa pratique de l'écrit dans un cadre juridique, technique et éthique. Les apports méthodologiques en TD sont illustrés par des cas concrets et complétés par des exercices pratiques d'écriture ou de réécriture d'écrits professionnels, choisis par l'intervenant ou les participants.

La question du travail en équipe nous a conduits à développer des actions de formation en transversalité avec d'autres métiers du social tels qu'ASS, ES, EJE, TISF Les objectifs poursuivis sont d'améliorer l'interconnaissance entre ces professionnels pour faciliter leur collaboration sur le terrain et également pour appréhender les limites du champ d'intervention et pouvoir mobiliser les relais possibles.

Ces objectifs seront étayés par la réalisation des stages qui permettent à l'apprenant de prendre place concrètement dans le travail en équipe et de s'impliquer dans la construction de l'exercice de la professionnalité sur le mode de l'alternance intégrative.

II. 5 Les intentions pédagogiques du DF4 :

Des enseignements sur les politiques sociales, le droit des personnes et la citoyenneté sont conduits. Une séquence de formation est destinée à traiter du principe de la laïcité. Elle vise à identifier les éléments repères proposés par la loi de 1905, et à permettre à l'étudiant/stagiaire de se situer dans le cadre d'une pratique éducative en intégrant le principe de laïcité. Cette séquence est animée par un des membres de l'équipe pédagogique, formateur habilité « Valeur de la République et Laïcité » décernée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Tout courrier doit être adressé à la direction de l'institut

Standard : Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38

SIRET 410 475 081 00015 - Organisme enregistré sous le numéro : 26 21 03469 21

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Des séminaires par secteur d'intervention : Handicap, Protection de l'Enfance, Exclusion, sont organisés dans une dynamique de croisements d'intervention théoriques juridiques, sociologiques, cliniques. Des visites sur sites professionnels visent à étayer et à mutualiser les connaissances spécifiques, à repérer les actions conduites sur le terrain et les relais envisageables dans l'exercice des missions du moniteur éducateur. La complexité du travail en partenariat et en réseau est abordée en lien avec les apports théoriques et expérientiels du DF3 et des stages.

La construction de l'identité professionnelle est nourrie de la pluralité des expériences et de la rencontre entre pairs.

Celle-ci est mise en œuvre dans la formation par :

- ✓ la valorisation du groupe promotion, qui favorise les rencontres formelles et informelles ;
- ✓ les réunions entre stagiaires ;
- ✓ les dossiers collectifs pour lesquels se constituent des sous-groupes de travail ;
- ✓ Les ateliers et séquences formatives en autonomie ;
- ✓ La connaissance et l'identification des valeurs du travail social dans son historicité.

III. LES MOYENS ET LES MODALITES PEDAGOGIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION

Un ensemble de moyens pédagogiques est mis en place pour que chaque apprenant puisse appréhender au mieux la formation proposée et s'engager dans son parcours par l'activation d'une pédagogie active :

- Les cours et enseignements de type magistral constituent une prestation pédagogique permettant l'apport de connaissances théoriques, méthodologiques, techniques. Il s'agit d'intervention préconstruite, plus ou moins interactive, à dominante de savoirs disciplinaires et/ou professionnels ; ils doivent garder leur vocation première de transmission de connaissances, qu'il s'agisse de contenus disciplinaires, de présentations d'actions ou d'expériences, de conférences thématiques ;
- Les travaux dirigés (TD) constituent une prestation pédagogique s'appuyant fortement sur la dynamique du groupe, sur l'interactivité. Le TD est au service de l'appropriation d'apports théoriques, méthodologiques, techniques permettant de nommer, d'analyser des éléments en lien avec le métier et/ou leur rôle d'apprenant et stagiaire. Le formateur endosse alors un rôle d'animation, et crée, suscite les conditions d'apprentissage. L'instillation de savoirs disciplinaires et/ou professionnels peut être opportune mais non préconstruite. Le formateur saisit des opportunités d'apprentissage permettant la co-construction de savoirs à partir de celui des apprenants.

Ils représentent une ressource pédagogique importante, et, en fonction des objets, ils permettent d'atteindre plusieurs objectifs :

- la référence à un groupe de pairs dans la durée d'un ou de plusieurs semestres ;
- la confrontation des points de vue et idées régulées par un formateur et l'expérience des réalités de la dynamique de groupes, construisant les compétences aux coopérations professionnelles ;
- la construction de compétences collectives en mutualisant les savoirs et expériences (TD de professionnalisation, travail de l'alternance...) ;
- les interactions plus aisées avec le formateur, ce qui lui procure un espace de connaissances plus fines de l'étudiant/stagiaire.

Tout courrier doit être adressé à la direction de l'institut

Standard : Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38

SIRET 410 475 081 00015 - Organisme enregistré sous le numéro : 26 21 03469 21

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Les séminaires constituent un ensemble de prestations (cours, TD) lié à une thématique, permettant un croisement de regards disciplinaires et/ou professionnels, trans-domaines de formation. C'est une mosaïque d'unités d'apprentissage issue de plusieurs modules. Ils peuvent se construire et s'activer au sein de la filière ou dans le cadre de la transversalité inter filières et inter pôles.

Les séquences de formation en autonomie constituent une modalité pédagogique qui favorise l'autonomie des apprenants, individuelle et collective. A partir de consignes de travail et de temps de régulation avec un formateur, le groupe produit des connaissances et de l'expérience, qu'il peut partager ensuite avec l'ensemble de la promotion.

Les ateliers et mises en situations professionnelles visent à un travail technique de construction d'outils, travail des écrits professionnels. Les séquences de type jeux de rôle, permettent d'expérimenter différentes composantes de la relation professionnelle (communication / entretiens / conduite de réunions).

Les groupes d'initiation à l'analyse de la pratique constituent l'espace du travail de l'implication, et de la relation aux usagers ; ils sont obligatoirement accompagnés par un formateur formé et extérieur à la filière.

Les séquences de formation sur site professionnel :

Dans le cadre des séminaires sur les connaissances des secteurs d'intervention, des rencontres sur sites professionnels en collectifs sont organisées afin de promouvoir une pédagogie active de participation et de mutualisation des connaissances et compétences.

Les suivis conseil d'étude collectif :

Cet accompagnement est élaboré par le formateur conseiller d'étude avec un groupe d'apprenants qu'il accompagne durant les 2 années de formation. Afin d'accompagner le stagiaire dans sa démarche et son projet de formation, le formateur chargé du conseil d'étude est positionné en tant qu'espace/temps « ressource » dans une dimension collective et individualisée.

Les évaluations formatives regroupent un ensemble de situations ou de travaux à réaliser qui permettent à chaque personne en formation de repérer ses avancées, ses acquisitions, ses manques ou ses incertitudes éventuelles afin de continuer à se préparer à son futur métier.

IV. LES MOYENS MIS A DISPOSITION DES ELEVES ET ETUDIANTS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET AVANT LEUR INSCRIPTION EN FORMATION

L'IRTESS propose plusieurs modalités et différents supports à toute personne désirant disposer d'informations à propos de l'offre de formation :

- les objectifs des métiers préparés, les publics pris en considération, les principaux débouchés ;
- les objectifs de chacune des formations (domaines de compétences) et les modalités de la formation (durée, modalités de l'alternance...) ;
- le diplôme obtenu (niveau à la sortie de la formation) ;
- les modalités d'entrée (niveau d'entrée, conditions d'accès) et de sélection/admission à l'entrée ;
- les voies d'accès à la certification (poursuite d'étude, apprentissage, cours d'emploi, VAE, reconversion) ;
- les tarifs, les financements possibles.

IV. 1 Site Internet

L'IRTESS dispose d'un site internet par lequel les informations actualisées, en lien avec les formations dispensées, les préparations, complétées par des liens et des documents téléchargeables sont disponibles en ligne

Avant leur inscription aux épreuves d'admission, l'établissement de formation porte à la connaissance des candidats le nombre de places disponibles, ainsi que le nombre de celles ouvertes en formation initiale (nombre de places financées par le conseil régional) et met à la disposition du candidat le projet pédagogique et le règlement d'admission, le formulaire de préinscription, les dates des épreuves d'admission. Les personnes intéressées peuvent retrouver : l'objectif, le programme, la formation, le diplôme, l'admission et les tarifs.

- des permanences et/ou des réunions d'information collective sur les métiers, les formations et les conditions d'accès et sur les préparations aux concours ;
- un accueil téléphonique de premier niveau d'information (renseignements à partir des plaquettes de formation), puis de deuxième niveau auprès d'une assistante de formation ou d'un responsable de formation ;
- visibilité des parcours en admission post bac : depuis 2 ans, les formations ASS et ETS ont intégré la plateforme APB et désormais Parcoursup, nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur. Elle permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation souhaitant entrer dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2018, de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur ;
- Annuellement, notre établissement organise, en partenariat avec l'université de Bourgogne, une journée « Portes ouvertes ». Cette journée co-animée par nos formateurs et étudiants ainsi que par des professionnels de secteur nous permettent de renseigner de manière exhaustive toute personne ayant un projet de formation dans l'action sociale (soit en moyenne près de 300 personnes par an). Parallèlement nous sommes également présents lors des salons d'étudiants ou directement dans les établissements d'enseignement secondaire.

IV. 2 Communication externe

L'IRTESS met en œuvre plusieurs actions de communication externe, s'attachant à adapter sa communication auprès des différentes cibles visées

Action de communication	Modalité des actions de communication		Cibles
	Rencontre	Internet	
Organisation d'événements / Participation à des événements	Rencontres territoriales		Employeurs
	Forum Studyrama Dijon		Futurs candidats
	Salons		Futurs candidats
Co-animation avec les étudiants/stagiaires et des formateurs	Journée Portes Ouvertes Université/IRTESS		Futurs candidats
	Journées orientation organisées par les lycées		Futurs candidats
Actualisation de notre offre de formation		Site IRTESS	Tout public
		Site page jaune Formation	Tout public
		ONISEP	Tout public
		Portail Emfor (ESIA B-FC)	Tout public
		Info Jeunesse Bourgogne	Tout public
Témoignages		Témoignage étudiant en formation site UB	Tout public
Maintien du lien avec les acteurs de l'orientation et l'insertion	CIO		Orientation
	EMFOR		Information
	Pôle emploi		Prescripteur
	Mission locale		Prescripteur
	OPCA		Prescripteur/financeur
	CFA		Partenaire